

Paris à Negrelli

parfait en "Copies"

111

Paris, le 20 Juin 1855,

Cher Collègue et digne Ami,

----- Notre idée, comme la vôtre, a toujours été, et est encore de réunir toutes les forces, de rallier toutes les individualités marquantes, en Europe, en Egypte, dans le monde entier, car nous n'excluons ni les Russes ni les Américains, et lorsque ces éléments de la Compagnie Universelle seraient organisés, alors seulement nous aborderons la solution du tracé en soumettant ce beau problème à l'examen des hommes les plus compétents en cette matière.

C'est dans ce but et d'après ce principe que nous avions formé la Société d'études, et qu'après six ans de sommeil forcé par les événements politiques, nous l'avons fait revivre en priant notre illustre collègue, Monsieur le Baron de Bruck..... de profiter de sa mission à Constantinople pour introduire cette superbe question de Paix sans la politique. Plus d'une année après, Monsieur de Lesseps, appelé gracieusement en Egypte par Saïd Pacha

2

nous exprima le désir et l'espoir d'obtenir du Vice-Roi la concession du canal. Monsieur de Esseps était lié depuis fort longtemps avec nous et connaissait parfaitement nos longs et généreux efforts pour cette grande œuvre; « nous lui renimes tous les documents que nous possédions sur l'affaire »; il vint prendre congé de nous à Syons et de Monsieur Calabot à Marseille; enfin quoiqu'il n'y eut « aucun traité » signé entre nous, nous avions tout droit de penser, moi surtout, que Monsieur de Esseps considèrait cette tentative comme étant commune entre lui et nous.

En effet notre correspondance commença sur ce pied d'intimité complète et d'espérances communes

Il me disait de m'occuper activement de la mise en train de l'affaire tant en France qu'en Angleterre; cette communication et les suivantes, toutes aussi amicales, aussi pressantes, auraient suffi, indépendamment des paroles échangées entre nous avant son départ

.....

Je commençai par rassurer nos associés d'Allemagne, qui semblaient craindre que Monsieur de Lesseps fut étranger et hostile à la Société d'études et voulut les laisser en dehors.

.....

Nous nous occupâmes avec Monsieur Enfantin, et sur l'invitation expresse de S. M. l'Empereur, d'un "projet" d'organisation de la Compagnie Universelle, "projet" que nous vous avons immédiatement communiqué, ainsi que nous l'avons fait pour tous nos actes relatifs à Suez.

Nous avons également adressé ce "projet" à M. de Lesseps. Depuis lors, malgré une nouvelle invitation de l'Empereur qui approuvait ce projet et qui nous pressait de lui donner un corps en constituant la Société,..... nous nous sommes arrêtés, parceque depuis plusieurs mois nos lettres à Monsieur de Lesseps restaient sans réponses, et que nous apprenions de divers côtés, qu'il se plaignait de ce que nous ne l'avions pas attendu pour préparer

H

des matériaux et faire des "projets" désirés, provoqués et même approuvés par l'Empereur.....

.....

Malheureusement nos doutes se sont changés en une "pénible certitude" dès le retour de Monsieur de Sessep, retour dont je n'ai eu connaissance que par des tiers qui m'ont aussi appris qu'il agissait et parlait d'une manière peu bienveillante de nous et de nos démarches et qu'il cherchait même à détacher de nous les amis influents avec lesquels, dans l'intérêt de l'œuvre, je l'avais mis en relations.

.....

Monsieur de Sessep s'égaré en ce moment d'une façon trop déplorable pour que nous perdions l'espoir de le voir reconnaître qu'il s'est trompé et qu'il a cédé à des sentiments qui sont au-dessous de la grandeur de l'œuvre. S'il persévérerait donc dans son erreur, dans ses illusions, s'il persistait à croire que cette œuvre universelle se résume en un firman, nous ne maintiendrions qu'avec plus de force la Société d'études vivantes, comme nous le disait M. de Bruck,

5

car l'affaire de Suez n'est pas une affaire Egyptienne
ou Turque, ainsi que paraît le croire Monsieur de Les-
seps, elle est surtout Européenne et même univer-
selle, et la Société qui l'exécutera sera certainement
l'expression de la volonté des puissances que cette
œuvre intéresse, elle ne sera pas le résultat du
caprice ou de la bienveillance d'un Pacha ou d'un
Sultan pour tel ou tel de ses amis.

.....

Agréés, cher Collègue et Digne Ami,
mon bien cordial salut

(Signé)

Arles Dufour.